



Centre Universitaire Belhadj Bouchaib Ain Témouchent  
Institut des lettres et langues  
Département des lettres et langue française

Mémoire pour l'obtention du diplôme de master de français  
Spécialité : didactique des langues étrangères

### Intitulé

**Conception pédagogique des langues françaises dans un département de langue : le cas de département de français du centre universitaire Belhadj Bouchaib Ain Témouchent.**

Présenté par l'étudiante :  
BENSEKRANE Hadjar

Sous la direction de  
M. SAID –Belarbi Djelloul

### Membres du jury

President: DAHO Ahmed M.C.A C.U.A.T

Examineur: Dr. BENSLIM Abdelkrim. M.C.A C.U.A.T

Rapporteur: Dr. SAID-BELARBI Djelloul. M.C.A Université de Tlemcen

Juin 2019

## **Remerciement**

Je remercie, tout d'abord, ALLAH le tout puissant qui m'a donné la santé, la volonté et la patience pour faire ce modeste travail.

Je tiens à remercier dans un premier temps, Monsieur SAID BELARBI Djeloul, mon directeur de recherche, pour avoir dirigé et encadré ce travail, pour sa disponibilité à tout moment, sa patience et ses conseils avisés pour améliorer et développer ce travail.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique du centre universitaire d'Ain témouchent et les intervenants professionnels responsable de ma formation, pour avoir assuré la partie théorique de mon mémoire.

J'adresse mes sincères remerciements à Monsieur NEKHOUEB BELALEUG Abd el kader, professeur au centre universitaire de Naama, qui par ses paroles, ses écrits, ses conseils et ses critiques a guidé mes réflexions et accepter de me rencontrer et de répondre à mes interrogations durant mes recherches

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Je souhaite enfin remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

## **Dédicaces**

*Je dédie ce travail :*

*A mon cher mari « Mohamed Amine », pour l'amour et le respect qu'il me porte,  
pour son aide, son encouragement et sa disponibilité.*

*A ma très chère maman « Zahra », la lanterne qui éclaire mon chemin, qui m'a  
donné la vie, la tendresse et le courage pour réussir dans toute ma vie.*

*A mon cher père « Miloud », l'épaule solide, l'œil attentif et la personne la plus  
digne de mon estime et de mon respect.*

*A ma petite fille « Meriem ».*

*A ma chère sœur « Yousra » qui m'a accompagné durant tout le chemin de ma vie.*

*A mes chers frères : Amine, Sidahmed et Imad eddine.*

*A ma nièce « Chiraz »*

*A mon cher oncle NEKHOUET-BELALEUG. A Qui m'a soutenu durant mon cursus  
universitaire.*

*A ma chère tante « Fatiha ».*

*A tout ceux que j'aime et ceux qui m'aiment.*

## Introduction générale

Plus que jamais, la formation en master est parée de toutes les vertus, le candidat « masterant » est ainsi conçu comme un être curieux de tout, hanté par le pourquoi scientifique et assoiffé d'incontournables explications. Le pourquoi de notre présente contribution porte sur l'omniprésence des langues de spécialités dans la traduction et dans la rédaction, comme dans l'ensemble des professions, constituant ainsi, l'environnement naturel de la terminologie. Cependant, les explications étaient vaines même infructueuses, engendrant ainsi un blocage et une procrastination durable.

Il nous a suffi d'assister à une conversation à distance entre deux maîtres de conférences, un traducteur et un didacticien qui portait sur le thème des langues de spécialité (LSP) pour enfin, trouver une trame sur laquelle nous avons pu se détacher de cet ajournement. Le traducteur introduisait : *« Que nous le voulions ou non, les langues de spécialité n'ont jamais été omniprésentes dans les curriculums universitaires »*.

Le didacticien répliquait : *« Maîtrisons vous et moi sans le savoir monsieur plusieurs langue de spécialité, et ce, aussi bien dans notre pratique professionnelle que dans la vie de tous les jours »*<sup>1</sup>

L'un, tranchant impérativement l'inexistence de cette discipline au niveau d'un processus d'enseignement/apprentissage universitaire. L'autre, au contraire, voulant se démarquer de l'enseignement scolaire, propose un enseignement informel fondé principalement sur l'acquisition d'une terminologie de la langue spécialisée.

Les deux approches se heurtent à des objections évidentes. Du point de vue didactique, il est clair que pour étudier une nouvelle matière, au niveau universitaire, en langue étrangère de surcroît, il faut déjà être compétent en langue. De ce point de vue, l'enseignant est amené à supposer déjà acquises les compétences qu'il est censé enseigner. À l'inverse, un programme purement linguistique, fondé inévitablement sur la grammaire classique, ne saurait répondre de manière adéquate aux besoins non plus. En effet, si les méthodes scolaires étaient vraiment efficaces, l'enseignant ne serait pas amené à reprendre les mêmes explications de base, avec les mêmes étudiants, désormais universitaires.

---

<sup>1</sup> Conversation entre deux professeurs le 10 mars 2019 à 11h15.

Toutefois, même si nous baignons dans les langues de spécialité d'après le didacticien, nous constaterons à la réalisation de cette contribution de master qu'il est difficile de les décrire précisément, d'en dégager les caractéristiques essentielles ou tout simplement de les nommer. En témoignent les nombreux termes utilisés dans les deux textes de notre corpus (médical et économique) pour les désigner, tant en français qu'en anglais, de même que les diverses disciplines qui s'emploient à les étudier : linguistique, traduction, terminologie, didactique des langues, etc.

Bien entendu, la langue de spécialité possède d'autres caractéristiques linguistiques particulières comme l'emploi de termes et de phraséologismes propres au domaine de spécialité, qui contribue grandement à la concision sémantique (exemples de termes extraits de notre corpus : verbe, lithographie, importation, exportation, balance commerciale, absorption, oxydation, diminutif; hydrocarbures exemples de phraséologismes : post opératoire, guidelines internationales, morphinique, thérapeutique, point d'intersection, point de congélation, point d'ébullition, glande thyroïde, molécule), et l'utilisation d'un vocabulaire abstrait qui reflète l'impersonnalité du texte technoscientifique tel que facteur, développement, intensité, mouvement, expression.

C'est sans doute pour cette raison qu'au moment même de la rédaction de notre présente contribution, des dizaines d'exemples littéraires nous sont venus en tête. Pour les besoins de ce mémoire, cependant, nous avons dû réduire notre corpus potentiel à deux textes authentiques, le texte médical et le texte économique.<sup>2</sup>

Nous vous invitons donc à vous stopper un instant pour jeter un regard critique sur ces « langues de spécialité » si difficiles à circonscrire, si ardues pour le langagier novice ou en quête d'une spécialité et, comme vous le constaterez, si peu étudiées à ce jour.

Ces deux assistants (les deux enseignants) par leur témoignage rendent compte d'une grande variété d'expériences, de savoirs, d'orientation et d'éclairage. Nous tenons à les remercier -BOUKHAL Miloud et NEKHOUET BELALEUG Abdelkader- pour avoir donné vie à cette contribution et, ainsi, lancé la réflexion.

---

<sup>2</sup> (Cf. Annexe)

## **Problématique de la recherche**

À partir de cet exposé sur nos motivations et sur notre choix des LSP, nous pouvons nous rendre compte de l'importance croissante donnée à ce type d'enseignement/apprentissage de la langue, cependant nous sommes en même temps conscients que certaines interrogations peuvent surgir et venir entraver la mise en œuvre de conception pédagogique en langue de spécialité.

Quelle didactique de LSP à adopter pour réaliser des pédagogies adéquates et efficaces respectant les spécificités des publics concernés ? Quels sont les développements de LSP jusqu'à nos jours ? Quelles sont les caractéristiques des publics de LSP ? Dans cette problématique, il est avancé de mesurer les enjeux des deux questions suivantes :

Comment les langues de spécialité peuvent-elles contribuer à l'élaboration d'une pédagogie au sein du département de français ? Quelle est la méthodologie à suivre pour élaborer des cours de LSP ? À partir de ces interrogations émises, nous formulons nos hypothèses.

### **Les hypothèses :**

L'hypothèse de départ H1 s'annonce de la façon suivante : *le discours médical et le discours économique regorgeraient-ils des unités phraséologiques, mais dans quelles constructions et combinaisons entrent-elles ? S'agit-il de locutions, d'expressions ou plutôt de collocations ?*

Ces constructions et ces combinaisons seront explicitées par des exemples authentiques dans le but de présenter aux enseignants une conception pédagogique détaillée de ces cours diversifiés. Nous proposerons également des outils d'analyse (grilles, tableaux,) aux formateurs pour qu'ils puissent mieux comprendre les caractéristiques du public de LSP.

H2 : *Une meilleure connaissance des spécificités de LSP serait nécessaire pour adopter une didactique visant à proposer une pédagogie efficace répondant aux besoins des apprenants.*

Pour comprendre les spécificités de LSP, il est nécessaire de tenir compte de ses différents développements historiques ainsi que des facteurs politiques et économiques qui ont contribué à sa naissance. Au cours de chaque développement de LSP, nous mettrons l'accent sur les approches méthodologiques qui ont marqué ce

développement à l'appui des exemples de formations, des modèles d'apprentissage, des supports didactiques, etc.

L'objectif principal de la présente contribution porte d'un côté sur le recueil de mots simples appartenant au lexique scientifique transdisciplinaire sur un corpus analysé composé de deux articles du quotidien *el watan*. D'un autre côté, de repenser une conception pédagogique adéquate qui peut être innovée et améliorée grâce aux caractéristiques des langues de spécialité.

Nous nous limiterons ici à la sélection des mots simples, en nous restreignant aux catégories syntaxiques des mots et des verbes. Nous testons, à l'instar de différentes méthodes statistiques et procédons à une conception pédagogique des LSP. À termes, ces lexiques constitueront une ressource couvrant l'ensemble de la phraséologie de l'écrit scientifique tel les expressions polylexicales (collocations, expressions figées etc.) et devront être structurés selon une optique de développement dans un but pédagogique.

Le travail que nous allons présenter sera organisé en deux grandes parties : une partie théorique et une autre partie pratique.

La partie théorique sera consacrée aux définitions des notions suivantes : qu'est-ce que c'est la didactique ? C'est quoi une langue ? C'est quoi une langue de spécialité ? Puis nous allons parler du discours et du discours spécialisé, en faisant un constat général.

Quant à la partie pratique, elle sera organisée en un seul chapitre, celui-ci est réservé à l'analyse du corpus et des résultats obtenus lors de la sélection des mots

Enfin, une conclusion générale qui rappellera tout d'abord, les points abordés, les objectifs assignés, la synthèse des résultats de l'étude ainsi que ces limites en proposant ensuite, des perspectives et quelques réponses à la problématique centrale traitée.

## **Méthodologie**

S'agissant spécifiquement d'une conception pédagogique d'un cours de langue, il semble *a priori* préférable d'élaborer un programme non pas en s'alignant automatiquement sur la discipline principale, mais plutôt en appliquant des critères qui relèvent plus précisément de la didactique linguistique. Pourtant, il ne peut être question non plus d'ignorer la langue de spécialité. Au contraire, il faudrait essayer

de profiter des connaissances spécialisées autant que possible, dans la mesure où cela pourrait faciliter l'acquisition de la langue.

## **Corpus**

Le corpus de notre recherche est précisément composé de deux articles, comportant 1256mots<sup>3</sup>. Nous avons choisi de nous imposer une limite de nombre de mots pour avoir accès à un plus grand nombre de termes liés à notre domaine. Le corpus a été puisé dans les deux textes (médical et économique) du quotidien el Watan : et constituent deux thèmes :

Le premier médical portant sur la prise en charge de la douleur post-opératoire, intitulé : *Un nouveau consensus thérapeutique algérien bientôt adopté*. Daté du 03 avril 2016 sous le numéro 4372.

Le deuxième économique portant sur le déficit commercial en hausse, intitulé : *11 milliards de dollars au premier semestre 2016*. Daté du 21 juillet 2016 sous le numéro 4487.<sup>4</sup>

Dans la présente recherche, nous proposons d'adopter une approche mixte combinant deux caractéristiques: terminologie et phraséologie qui peuvent se traduire sous formes de critères statistiques que nous appliquons à notre corpus afin d'extraire les éléments qui nous intéressent. Nous combinons les trois critères ou les trois ensembles lexicaux qui suivent :

LP : lexique scientifique, phraséologie et contexte

LT : lexique terminologique

LG : lexique de la langue générale

---

<sup>3</sup> 750 mots pour le texte économique et 506 mots pour le texte médical.

<sup>4</sup> [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com)



# **Chapitre I**

## **Cadre théorique**

**Définitions notionnelles et  
constats**

Pour lever d'emblée toute ambiguïté, il nous paraît important de passer en revue les différentes méthodes d'analyse ayant marqué le domaine phraséologique, et de souligner la terminologie que nous allons adopter.

Qui dit phraséologie dit fait collocationnel. Le terme « collocation » a été utilisé pour la première fois par le linguiste anglais Firth dans les années 30 pour qualifier les phénomènes de cooccurrence lexicale entre deux entités ayant une relation syntaxique. L'approche pragmatique du linguiste n'a fait que mettre en lumière l'importance du contexte dans l'étude de la langue. Pour lui, ainsi que pour ceux qui l'ont suivi (à l'image de Halliday), c'est le contexte qui crée des relations sémantiques, qui donnent naissance aux collocations, et plus spécialement aux collocations textuelles vues comme des formes qui paraissent dans un contexte donné afin d'en assurer la cohésion.<sup>5</sup>

Pour sa part, Benson a préféré diviser les collocations en deux groupes, les grammaticales et les lexicales. Les grammaticales comprennent un mot dominant suivi d'une préposition ou structure grammaticale particulière. Quant aux lexicales, elles « sont généralement formées de deux composantes lexicales d'importance plus ou moins égale, formées de noms, d'adjectifs, de verbes ou d'adverbes ».<sup>6</sup>

Les différents linguistes se sont accordés à voir dans la fréquence, la transparence, l'arbitrarité et la directionnalité les critères de détermination des collocations. Elles se trouvent à mi-chemin entre les constructions libres et les locutions figées.

Dans la terminologie mel'cukienne, la collocation constitue un type de phrasème sémantique dans lequel la violation de la propriété de sélection non contrainte est minimale. C'est en ce sens que la base (le mot-clé) est sélectionnée librement alors que le second constituant (la valeur de la fonction lexicale) est choisi conformément à la première. Selon le linguiste, les phrasèmes sémantiques se divisent en deux catégories : les compositionnels et les non-compositionnels. La première catégorie comporte les clichés et les collocations.

Dans le cliché, tous les composants sont pris en bloc, ce qui n'est pas le cas de la collocation. La deuxième catégorie comprend les locutions qui sont des formes complètement contraintes.

---

<sup>5</sup> HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood, *system and function in language*, Oxford university press, 1976.

<sup>6</sup> BENSON Paul, *introduction : autonomy and independence in language learning*, Harlow,(1997).

Grossmann et Tutin se sont placés dans la lignée de Mel'cuk dans leur définition du phénomène collocatif. En 2002, ils ont souligné que la collocation est l'association d'une lexie L dont le sens est habituel et d'un constituant C<sup>7</sup>. Les collocations se répartissent en trois genres : elles sont opaques lorsque le sens du collocatif est différent de son sens en dehors de cette association, elles sont transparentes quand leur sens est interprétable ou décodable en cooccurrence avec la base, et finalement régulières si le collocatif inclut le sens de la base.<sup>8</sup>

Ces deux auteurs, dans leur étude sur les constructions VN, ont identifié deux types : « 1) des prédicateurs complexes où le N est complètement intégré dans le GV. 2) des prédicats complexes, où le N est un complément plus indépendant sur le plan syntagmatique »<sup>9</sup>.

Bien avant eux, Gérard Cornu a distingué six structures qu'il a appelées compositions : - apposition (substantif + substantif), -juxtaposition (substantif + adjectif), - compositions binaires à cheville (substantif + cheville (article, adverbe, préposition), - composition avec verbe, -séquences figées et finalement -expression (locution adjective).<sup>10</sup>

Seule Marie-Claude a préféré parler de combinaisons lexicales spécialisées (CLS) au lieu de « collocations » en soulignant qu'il s'agit de la combinaison de deux lexèmes (l'un est l'unité terminologique et l'autre son co-occurent) et ce, au moment où Raquel Silva et al. ont parlé de collocation terminologique.<sup>11</sup>

Grosso modo, les méthodes d'analyse susmentionnées peuvent être groupées en deux approches : l'approche lexicologique-lexicographique et l'approche de la linguistique du corpus.<sup>12</sup>

---

<sup>7</sup> <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page7.htm>

<sup>8</sup> GROSSMANN Francis et TUTIN Agnès, *Les Collocations : analyse et traitement*, Amsterdam, Éditions de Werelt, 2003.

<sup>10</sup> [https://www.researchgate.net/publication/283303729\\_Collocations\\_en\\_contexte\\_extraction\\_et\\_analyse\\_contrastive](https://www.researchgate.net/publication/283303729_Collocations_en_contexte_extraction_et_analyse_contrastive).

<sup>10</sup> CORNU Gerard, *Linguistique juridique*, Edition Montchrestien, 1990, page 171.

<sup>11</sup> L'HOMME Marie-Claude, caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport à la collocation de langue générale, conférence paper, janvier (1998).

<sup>12</sup> <http://termostat.ling.umontreal.ca/index.php>

## 1 C'est quoi la didactique ?

Selon l'internaute la didactique est une théorie et méthodes visant à enseigner. Ainsi que Larousse donne à la didactique la définition suivante : science ayant pour objet les méthodes d'enseignement.<sup>13</sup>

D'après le dictionnaire « Le nouveau Petit Robert », le terme didactique comprend trois sens :

1-qui vise à instruire, qui a rapport à l'enseignement.

2-qui appartient à l'usage des sciences et des techniques à une langue de spécialité.

3-théorie et méthode de l'enseignement.<sup>14</sup>

Selon la définition du dictionnaire Larousse, la didactique est une science ayant pour objet les méthodes d'enseignement.<sup>15</sup>

C'est quoi la didactique selon quelques linguistes ?

« La didactique d'une discipline est la science qui étudie, pour un domaine particulier, les phénomènes d'enseignements, les conditions de la transmission de la « culture » propre à une institution et les conditions de l'acquisition des connaissances par un apprenant. » Johsua et Dupin,<sup>16</sup>

- Robert Lafon, linguiste universitaire de profession et historien désigne la didactique comme l'art d'enseigner exercé par un adulte.<sup>17</sup>

- Pour Henri Piéron, créateur de l'Institut National d'Orientation Professionnelle (INOP) qui deviendra plus tard l'INETOP, la didactique est une science auxiliaire de la pédagogie relative aux méthodes les plus propres à faire acquérir telle ou telle matière.<sup>18</sup>

- Quant à Gaston Mialaret, président du Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN) et l'un des créateurs des sciences de l'Éducation en France, la didactique correspond à l'ensemble des méthodes, techniques et procédés pour l'enseignement.<sup>19</sup>

---

<sup>13</sup> <http://www.linternaute.fr>> Dictionnaire

<sup>14</sup> [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.wang\\_ml&part=106803](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.wang_ml&part=106803)

<sup>15</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/didactique/25366>

<sup>16</sup> JOHSUA Samuel et DUPIN Jean Jacques, Représentations et modélisations : le « débat scientifique » dans la classe et l'apprentissage de la physique, Berne, 1989.

<sup>17</sup> LAFON Robert, Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, presses universitaires de France, Paris, 1963.

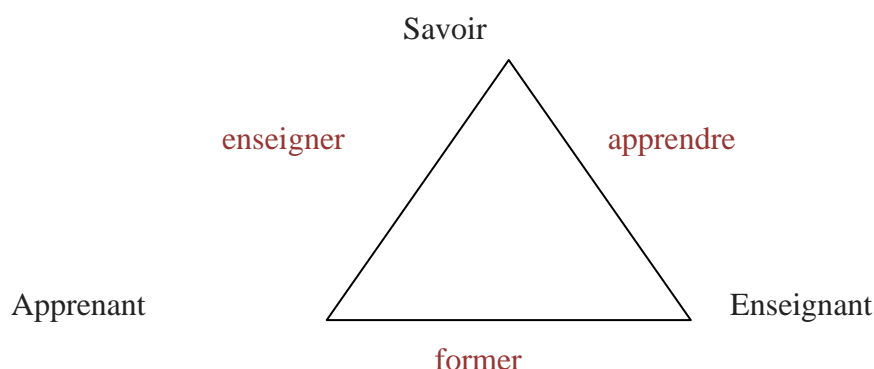
<sup>18</sup> PIERON Henri, la psychologie de l'orientation professionnelle, 1963.

<sup>19</sup> MIALARET Gaston, Vocabulaire de l'éducation, Paris, PUF, 1979.

La didactique est le fait de s'informer sur l'état de la connaissance scientifique de référence en sélectionnant ce qui est pertinent, ce qui est enseignable en fonction d'un public donné, puis le transposer dans une pratique pédagogique, c'est-à-dire le mettre dans un certain ordre murement réfléchi et à le présenter sous une certaine modalité avec certain terme notamment accessible au public auquel nous enseignons.

Nous ne pouvons pas parler de la didactique sans jeter un œil sur la théorie de Jean Houssaye qui est fondée sur le triangle pédagogique, dans ce modèle de compréhension pédagogique, Houssaye considère tout acte pédagogique comme l'espace entre trois sommets d'un triangle : l'enseignant, l'apprenant, le savoir. Derrière le savoir se cache le contenu de la formation, l'enseignant dépasse celui qui apprend, il transmet ou fait apprendre le savoir. En ce qui concerne l'apprenant, il acquiert le savoir grâce à une situation pédagogique et ce savoir peut être du savoir faire, du savoir être, du savoir agir...etc. Les cotés du triangle sont les relations nécessaires à cet acte pédagogique : la relation didactique est le rapport qu'entretient l'enseignant avec le savoir et qui lui permet d'enseigner, la relation pédagogique et le rapport qu'entretient l'enseignant avec l'étudiant et qui permet le processus former, en dernier lieu, la relation d'apprentissage est le rapport que l'élève va construire avec le savoir dans sa démarche pour apprendre. Jean Houssaye fait remarquer qu'en règle générale, toute situation pédagogique privilégie la relation de deux éléments sur trois du triangle pédagogique. Alors, le troisième fait le fou ou le mort.<sup>20</sup>

### 1.1 Le triangle didactique<sup>21</sup> :



<sup>20</sup> Jenn81C <http://resources-crpe.com>

<sup>21</sup>ROBINAULT Karine, Introduction à la didactique, Master Didactiques et Interactions Octobre 2006.

## 1.2 Constat :

Après avoir exploité certains dictionnaires et des travaux de certains chercheurs spécialistes en la matière, nous avons essayé d'établir des constats qui peuvent éventuellement nous aider dans la suite de notre parcours de recherche.

Les dictionnaires	Les linguistes
Est une science qui étudie les méthodes et les techniques d'enseignement. Elle vise généralement à instruire et à enseigner.	Est une discipline qui traite les procédés, les techniques et les méthodes d'enseignement et d'éducatons spécifiques à chaque catégorie de classe.

Après avoir vu qu'est ce que la didactique, nous nous dirigeons vers la notion de la langue :

## 2 Qu'est ce qu'une langue ? C'est quoi une langue de spécialité ?

### 2.1 Définition de la langue :

Selon la définition de Larousse, « la langue est un système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux »<sup>22</sup>.

Système abstrait sous-jacent à tout acte de parole : l'opposition langue/parole est un concept fondamental dans la théorie de F. de Saussure.

Ensemble des règles concernant les diverses composantes d'un système linguistique : défendre la langue.

Manière de parler, de s'exprimer, considérée du point de vue des moyens d'expression à la disposition des locuteurs : avoir une langue riche, pauvre.

Pour André MARTINET en effet, une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités

---

<sup>22</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180>

distinctives et successives, les phonèmes, dont la nature et les rapports diffèrent, eux aussi, d'une langue à une autre<sup>23</sup>.

Quant à Ferdinand DE SAUSSURE, la langue est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse.<sup>24</sup>

## 2.2 Qu'est ce qu'une langue de spécialité (LSP) ?

L'enseignement spécialisé dérive de l'enseignement général la raison pour laquelle nous parlons des langues de spécialité, celles concernant différents domaines spécialisés (économique, médical, juridique, publicitaire...etc.

LSP est un outil, destiné à des fins spécifiques, qui peut s'utiliser dans n'importe quelle langue cible nécessaire aux apprenants.

Selon Robert Galisson et Daniel Coste l'expression « langues de spécialité » *désigne les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier.*<sup>25</sup>

Quant à PIERRE Lerat « *La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* »<sup>26</sup>.

Nous semble que La langue de spécialité mobilise, pour l'usage, les connaissances de la langue générale et en ce sens, il existe bien une corrélation entre la langue générale et la langue de spécialité. Les langues de spécialité ne sont comprises que par des personnes exerçant un domaine spécialisé, en d'autres termes elles sont, de manière générale inaccessible au large public. Même si les experts parlent la même langue que les autres, les connaissances que véhiculent leurs discours n'en sont pas pour autant plus accessibles. C'est pour cette raison, et à cause de cette séparation des connaissances et des savoirs, que nous préférons parler de la notion de "langue de spécialité".

---

<sup>23</sup>MARTINET André, *Éléments de linguistique générale* Paris, Armand Colin, col. Coursus, 4<sup>e</sup> édition, 2005, p. 20

<sup>24</sup> [http://laboiteasaussure.fr/langage\\_langue\\_parole.htm](http://laboiteasaussure.fr/langage_langue_parole.htm)

<sup>25</sup>GALISSON Robert et COSTE Daniel, *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette, Paris 1976.

<sup>26</sup> Livre de LERAT Pierre « les langues spécialisées » 1995, Paris, PUF.

Aussi retiendrons-nous la définition de Jean Dubois et al. Donnée à l'article "spécialité : On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine.<sup>27</sup>

Dans le passage suivant, nous allons voir qu'il n'existe pas une grande différence entre la langue *de spécialité* et la *langue commune ou courante*. En effet, la *langue de spécialité* s'appuie sur la *langue courante*.

D'après RONDEAU, la langue *commune* est « l'ensemble des mots et expressions qui, dans les contextes où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée »<sup>28</sup>, alors que pour L. GUILBERT la *langue courante* est :

« L'ensemble des moyens d'expressions à disposition des membres d'une communauté linguistique. Cet ensemble, théoriquement défini, est constitué par des éléments caractéristiques (syntaxiques et lexicales) utilisés par plusieurs groupes socioculturels ; ces éléments (surtout lexicaux) trouvent leur origine dans différents domaines de la propre expérience d'une communauté »<sup>29</sup>

Par contre, pour R. KOCOUREK la *langue de spécialité* a un sous-système. En effet, il considère la langue de spécialité comme « une sous-langue de la langue naturelle, c'est-à-dire de la langue commune ».<sup>30</sup>

Il faut faire la distinction entre la langue générale et la langue de spécialité. Cela se fait grâce aux critères caractérisant chaque langue. Justement, des mots comme « cardiologue, théorème, didactique... » Sans exploiter dans des domaines scientifiques elles ne sont pas traitées dans la langue générale. KOCOUREK la définit comme " un instrument qui sert à signifier le contenu spécialisé, à le communiquer ".

Nous parait qu'une langue de spécialité se caractérise et se différencie des autres langues de spécialité et de la langue commune par le fait de posséder un vocabulaire spécifique, l'appartenance à un domaine identifiable et la possession d'une méthodologie différente de dénomination.

---

<sup>27</sup> DUBOIS Jean et AL, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, page 440.

<sup>28</sup> RONDEAU Guy, introduction à la terminologie, Québec, 1991, p 43

<sup>29</sup> GUILBERT Louis, la créativité lexicale, Paris 1975.

<sup>30</sup> KOCOUREK Rostislav, la langue française de la technique et de la science, Wiesbaden, 1991.



## **2.3 Les caractéristiques de la langue de spécialité**

### **2.3.1 Caractéristiques lexicales des L S P :**

Les terminologues ont toujours considéré que le lexique est l'un des aspects les plus marquants des langues de spécialité.

Le lexique général se caractérise par la polysémie et la connotation; contrairement au lexique spécialisé, il tend vers l'univocité, et à être mono référentiel, ainsi qu'il est dépourvu de traits de type connotatif. Le lexique général est relativement stable ; le lexique spécialisé subit un renouvellement et un enrichissement rapide.

L'enrichissement du lexique général provient surtout de la diversification sémantique de termes déjà existants; l'enrichissement du lexique spécialisé se fait par la création de nouveaux mots liés à l'apparition de nouveaux objets, de nouvelles réalités physiques et conceptuelles. Le lexique général englobe peu de «mots savants» et utilise des schémas de dérivation usuels; alors que le lexique spécialisé emploie abondamment des bases grecques et latines et des mécanismes et des schémas de dérivation typiques (avec l'usage aussi typique de certains affixes).

Le lexique spécialisé est fondé souvent sur des emprunts aux langues étrangères et la création de nouveaux mots, tandis que la terminologie du lexique général ne prend pas en considération les emprunts.

Les caractéristiques du lexique spécialisé, que nous avons évoqué, découlent toutes de son mode spécifique de signification: le terme.

Ce mode tout particulier de signification, qui est propre au terme spécialisé est basé sur son caractère mono référentiel. Il entraîne une priorité de l'aspect référentiel sur l'aspect morphologique du signe. De ce fait, l'objet référé propre à un domaine spécifique s'imposant en tant que création de Les strates lexicales de la LSP

Normand Maillet s'appuie dans sa thèse sur les principes et méthodes de la statistique lexicale développés par Muller. Selon Maillet: « Dans les textes techniques, nous observons une stratification lexicale allant des termes spécialisés propres à un domaine, aux mots de la langue générale, en passant par un espace intermédiaire qui permet l'expression technique. Cet espace renferme un

vocabulaire commun à plusieurs domaines, une sorte de stock lexical situé entre la langue générale et la langue de spécialité. »<sup>31</sup>

Rondeau, schématise l'ensemble lexical général d'une langue. Selon lui les LSP se répartissent sur trois zones, soit la zone mitoyenne, la zone centrale des LSP et la zone des ensembles ultra-spécialisés. La zone centrale correspond à la zone de la langue commune. La zone mitoyenne correspond à la frontière entre la zone de la langue commune et l'ensemble des zones des LSP. Dans cette zone, une forme linguistique peut se retrouver à la fois dans les LSP et dans la langue commune.<sup>32</sup> Selon Lerat, le vocabulaire ultra-spécialisé, ou jargon, est une barrière entre les initiés et les non-initiés. Les Non-spécialistes ont accès à la zone mitoyenne des langues de spécialité, éventuellement à la zone centrale (processus de vulgarisation), mais pas à la zone des ensembles ultra-spécialisés. Il existe donc des degrés de spécialisation au sein des langues de spécialité.<sup>33</sup>

### **2.3.2 Caractéristiques sémantiques des L S P :**

Sur le plan sémantique, les langues de spécialité se caractérisent par une recherche de la monosémie, notamment, au niveau terminologique, l'univocité notion-terme est essentiel, et ceci d'autant plus que l'on se situe dans un cercle des vocabulaires ultra-spécialisés. Par contre, lorsque nous nous rapprochons de la langue commune, c'est-à-dire lorsque nous nous situons à un degré de spécialisation moins élevé, la monosémie peut être moins respectée, et le nous pouvons se trouver particulièrement face à des cas de synonymie. C'est par exemple le cas des spécialités dont le vocabulaire n'a pas fait l'objet d'une normalisation, et où un même concept peut avoir plusieurs dénominations, suivant les auteurs ou suivant les courants de pensée. La terminologie est liée en particulier au concept (qui est extralinguistique) qu'au signifié (qui est linguistique), pour P.Lerat 'les langues de spécialité " forcent à concevoir la sémantique de façon non-ethnocentrique, du fait de l'universalité potentielle des notions scientifiques et techniques "»<sup>34</sup>. Mais là encore, le degré de spécialité va avoir une incidence. Les champs notionnels sont structurés

---

<sup>31</sup> MAILLET Normand, Caractérisation lexicale de la langue technique québécoise, Université de Sherbrooke, Projet de thèse, 1998, p 260.

<sup>32</sup> RONDEAU Guy, Introduction à la terminologie, Centre éducatif et culturel, 1981, page 27.

<sup>33</sup> LERAT Pierre, Les langues spécialisées, PUF, collection linguistique nouvelle, 1995, p135.

<sup>34</sup> Ibid. p : 29

sur la base de relations logiques, et les champs lexicaux, structurés à partir de signifiés, ne correspondent pas toujours à cette “ logique ”, et ceci d’autant plus que le nous nous rapprochons du domaine de la langue commune. La prévisibilité sémantique, notamment des groupes syntagmatiques, est réelle dans le cadre de disciplines précises. Il nous semble donc possible de dire que plus le degré de spécialité d’une langue se réduit, plus cette langue présente des caractéristiques propres à la langue commune, notamment au niveau sémantique.

### **3 La terminologie en langues de spécialité**

Le terme « terminologie » désigne en premier lieu le vocabulaire des langues de spécialité (vocabulaire spécialisé) ; il désigne également la science qui étudie, d’une part, les notions et leurs dénominations dans le cadre des vocabulaires spécialisés (étude théorique) et, d’autre part, les méthodes propres au travail terminologique. L’essentiel de l’information scientifique et technique réside dans le terme. Dans une langue de spécialité, le vocabulaire spécialisé (terminologie), c’est-à-dire l’ensemble des termes et locutions qui lui sont propres, revêt donc une importance primordiale.<sup>35</sup> Selon le degré de spécialisation, on distingue le vocabulaire scientifique et technique général, qui comprend le vocabulaire commun à de nombreuses langues de spécialité, et le vocabulaire spécialisé, c’est-à-dire la terminologie propre à un domaine déterminé.

Dans un cadre de communication spécialisée, les spécialistes utilisent une terminologie spécifique à leur domaine d’activité. La complexité des contenus spécialisés et des savoirs nécessitent une communication de qualité, sur ce point là, que la terminologie comme discipline joue un rôle essentiel, en effet, elle facilite toute communication spécialisée grâce aux vocabulaires spécialisés.

Le travail terminologique est fondé sur des règles et des méthodes de la théorie générale de la terminologie, d’une part, et des applications spécifiques d’une autre part.

A travers son objet et ses méthodes, la terminologie est étroitement liée à la linguistique, contrairement aux autres disciplines. La terminologie est la pierre

---

<sup>35</sup> CABRÉ, Maria Teresa (1998) : La terminologie : théorie, méthode et applications, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris, Les Presses de l’Université d’Ottawa/André Colin,

angulaire des langues de spécialité. Au moment où la plupart des disciplines linguistiques s'intéressent à l'évolution des langues de spécialité, cette dernière tend à les simplifier au profit de la normalisation. De ce fait, nous pouvons dire que la linguistique et la terminologie sont deux disciplines complémentaires.

### 3.1 Constat :

Après avoir examiné la définition de « la langue de spécialité » par rapport à la langue courante, en mettant l'accent sur ses caractéristiques, ainsi que sa terminologie, nous réalisons ce tableau qui comprend la distinction entre LSP et L.G :

Langue générale	Langue de spécialité
<p>Elle se caractérise par une polysémie et une connotation.</p> <p>Elle est stable.</p> <p>Elle englobe peu de termes techniques et utilise des schémas d'abréviation usuelle.</p> <p>Elle s'ouvre difficilement aux emprunts aux langues étrangères.</p> <p>Son lexique est riche par la présence de plusieurs sens à un terme déjà existant.</p>	<p>Elle se distingue par l'univocité et par un seul référent et dépourvu de traits de type connotatif.</p> <p>Son vocabulaire est immédiatement renouvelable et riche.</p> <p>Elle s'appuie sur des bases grecques et latines.</p> <p>Elle s'ouvre facilement aux emprunts.</p> <p>Son enrichissement est lié à la création de nouveaux objets et de nouvelles réalités physiques.</p> <p>L'existence des termes spécialisés en rapport avec des concepts scientifiques.</p>

Nous ne pouvons pas parler de la didactique de la langue de spécialité sans citer la notion de « discours » ou bien plus particulièrement « discours spécialisé » alors :

## 4 C'est quoi un discours ?

D'après la définition de Larousse, le discours est le développement oratoire, sur un sujet déterminé, dit en public, et en particulier lors d'une occasion solennelle, par un orateur ; allocution.

Selon Dominique MAINGUENEAU<sup>36</sup>, le terme de discours est polysémique. Dans son livre *Analyse du discours*, il donne six définitions de ce dernier :

1. Discours est synonyme de la parole saussurienne (définition qu'on retrouve dans la linguistique structurale).
2. Le discours est une suite linguistique de dimension supérieure à la phrase.
3. Le discours est l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé.

Et dans l'œuvre d'Émile BENVENISTE, le discours est défini comme toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière.<sup>37</sup>

Cabré a défini le discours spécialisé comme étant un sous-ensemble de la langue générale caractérisé pragmatiquement par trois variables qui sont le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.<sup>38</sup>

### 4.1 Qu'est ce qu'un discours spécialisé ?

D'après ce que nous avons lu sur le contexte du discours spécialisé, nous pouvons dire que le discours spécialisé est un discours scientifique ou bien technique, Le discours spécialisé s'inscrit dans un domaine spécialisé dit aussi technique ou scientifique. Le discours spécialisé se distingue de discours littéraire ou journalistique des éléments suivants : l'omniprésence des termes scientifiques (leurs emploi concerne le domaine scientifique) ; par exemple les mots «pragmatique, phonème, phonologie et lexicographie » sont des termes employés uniquement en linguistique par ailleurs, le texte spécialisé est objectif (cas de subjectivité de l'auteur) parce qu'il véhicule des connaissances indiscutables. En outre le texte spécialisé est fondé sur une langue simple, normative et surtout compréhensive.

---

<sup>36</sup> MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, Paris, 1976, page 11.

<sup>37</sup> <http://www.analyse-du-discours.com/la-notion-de-discours>

<sup>38</sup> CABRÉ Marie Térésa, *Terminologie : théories, méthodes et applications*, 1998, p23.

Les interlocuteurs dans toutes les situations de discours pourraient avoir des connaissances à travers la terminologie ce qui affirme ce que nous avons cité concernant la langue spécialisée. Tout discours devrait alors être qualifié de spécialisé est la notion deviendrait inopérante.

#### 4.2 Constat :

Discours	Discours spécialisé
C'est des paroles dites au publique, avec un vocabulaire simple que tout le monde peut le saisir.	C'est des paroles dites au publique (ex. apprenants) par des mots scientifiques et techniques ou bien plus précisément un vocabulaire spécialisé.

#### 5 Constat général :

Nous avons analysé un certain nombre de définitions concernant « la langue de spécialité » pour dégager quelques points de vue qui feront l'objet de la suite de notre partie expérimental. La collecte des définitions a été rendue difficile par le fait que certains auteurs parlent de langue scientifique ou de langue technique en faisant référence à « langue de spécialité » alors que d'autres établissent une distinction entre les deux, et par le fait que certains auteurs assimilent le concept de « langue de spécialité » à celui de « terminologie ». Mises à part ces quelques difficultés, nous avons pu constater que tous les chercheurs s'accordent sur le fait que les langues de spécialité se caractérisent d'abord et au moins par des terminologies propres à elles.

La terminologie dans une langue de spécialité est nécessaire mais pas suffisante : La langue de spécialité ne se définit pas seulement par sa terminologie mais aussi par d'autres éléments tels que sa charge sémantique et sa rédaction technique.

La didactique de la langue de spécialité se base sur la terminologie.

# **Chapitre II**

## **Cadre expérimental**

**Conception pédagogique**

**des langues spécialisées**

**(cours modèle)**

Nous présenterons ci-dessous un extrait d'article de recherche de notre corpus médical, pour illustrer les différents lexiques présents dans ce genre d'écrit.

Les segments en gras appartiennent au lexique scientifique LP, *les segments* en italique à la terminologie LT et les segments soulignés au lexique de la langue générale LG.<sup>39</sup>

Pour les *spécialistes*, la douleur, quelle que soit son intensité, doit être prise en charge et les moyens thérapeutiques sont aujourd'hui disponibles dans les différentes formes et soulagent de manière significative ces douleurs. «Il n'y a pas de raison pour que des patients souffrent de douleurs», a souligné le Dr Ammar Salti, chef d'unité de la douleur et de l'anesthésie loco-régionale, à l'hôpital militaire Zayed, à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis. Rappelant que la prise en charge de la douleur était basée jusque-là sur les morphiniques, les Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), paracétamol et anesthésiques locaux, mais non sans effets sur la qualité de vie des *patients*, lesquels sont exposés à des *répercussions psychomotrices, vertiges, perturbations* de la fonction *gastro-intestinale*, risqued'hémorragie, etc.

## 6 Extraction des unités terminologiques

Afin de sélectionner les unités terminologiques (UT) de notre corpus, nous avons utilisé un outil d'acquisition automatique de termes : TermoStat Web 3.0<sup>40</sup>. Ce logiciel exploite une méthode de mise en opposition de corpus spécialisés et non spécialisés afin de repérer les unités terminologiques.<sup>41</sup>

À la suite du dépouillement du corpus, l'extracteur établit une liste de candidats termes (CT) : « des mots ou des suites de mots qui sont susceptibles d'être des unités terminologiques »<sup>42</sup>

---

<sup>39</sup> Cf. annexe : article médical § 3.

<sup>40</sup> <http://termostat.ling.umontreal.ca/index.php>

<sup>41</sup> DROUIN Patrick, article «Terminology », January 2003.

<sup>42</sup> L'HOMME Marie-Claude, la terminologie, les presses de l'université de Montréal, 2004.



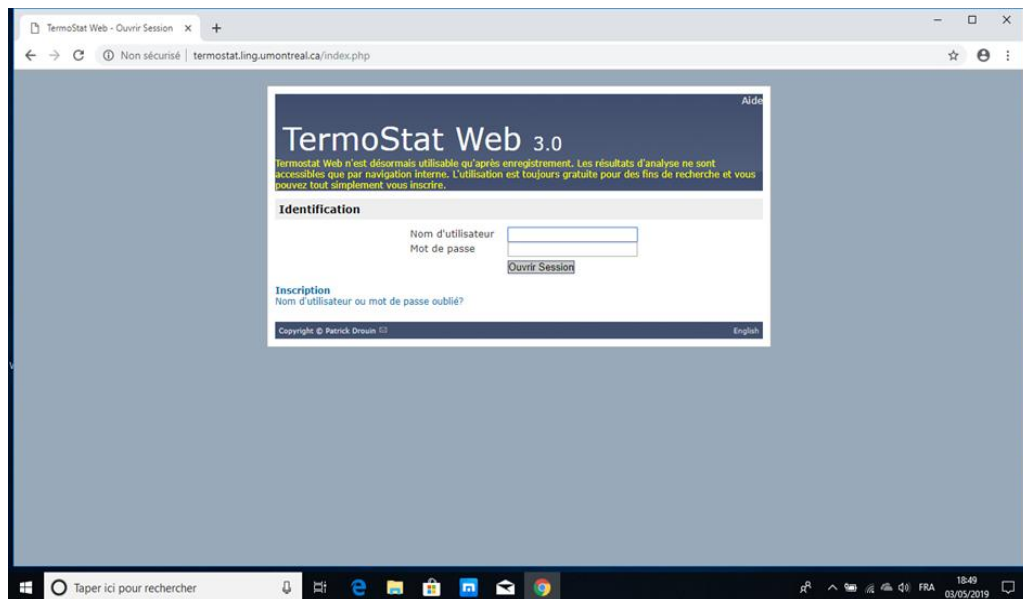


Figure 1- Logiciel Termostat Web.3

Ce logiciel donne la possibilité d'appliquer des filtres afin d'extraire les CT selon les besoins de l'utilisateur : a) langue; b) termes simples ou termes complexes; c) parties du discours (nom, verbe, adjectif, adverbe). Nous avons choisi la langue française, les termes simples, les termes complexes et les trois parties du discours qui nous intéressent (nom, verbe, adjectif) comme paramètres d'extraction.

Dans la liste produite par ce programme, les candidats-termes sont triés et listés en fonction de leur fréquence, de leur score ou de leur matrice. La valeur de la fréquence montre le nombre d'occurrences d'un CT dans le corpus d'analyse.

Le score est basé sur la fréquence du terme dans le corpus d'analyse et sa fréquence dans un corpus de référence. La matrice correspond à la partie du discours du CT. La figure 2 présente les 23 premiers CT extraits de l'article médical. Tandis que, la figure 3 présente les 21 CT extraits de l'article économique.

Candidat de regroupement	Fréquence	Score (Spécificité)	Variantes orthographiques	Matrice
douleur post-opératoire	5	437.79	douleur post-opératoire	Nom Adjectif
morphinique	3	243.21	morphinique morphiniques	Adjectif
anesthésie loco-régionale	2	230.73	anesthésie loco-régionale	Nom Adjectif
douleur	17	132.37	douleur douleurs	Nom
répercussions psychomotrices	1	108.77	répercussions psychomotrices	Nom Adjectif
anesthésiques locaux	1	108.77	anesthésiques locaux	Nom Adjectif
stéroïdiens	1	108.77	stéroïdiens	Adjectif
fonction gastro-intestinale	1	108.77	fonction gastro-intestinale	Nom Adjectif
établissements publics de santé à travers	1	108.77	établissements publics de santé à travers	Nom Adjectif Préposition Nom Préposition Nom
guidelines internationales	1	108.77	guidelines internationales	Nom Adjectif
prothèse de genou	1	108.77	prothèse de genou	Nom Préposition Nom
journal médical officiel	1	108.77	journal médical officiel	Nom Adjectif Adjectif
consensus thérapeutique algérien	1	108.77	consensus thérapeutique algérien	Nom Adjectif Adjectif
douleur organisé	1	108.77	douleur organisé	Nom PPAJ
médecins anesthésistes-réanimateurs venus	1	108.77	médecins anesthésistes-réanimateurs venus	Nom Adjectif PPAJ
emirats arabes unis	1	108.77	emirats arabes unis	Nom Adjectif PPAJ
workshop de prise	1	108.77	workshop de prise	Nom Préposition Nom
chirurgie ambulatoire	1	108.77	chirurgie ambulatoire	Nom Adjectif
alternatives thérapeutiques utilisées	1	108.77	alternatives thérapeutiques utilisées	Nom Adjectif PPAJ
douleur suite	1	108.77	douleur suite	Nom Nom
schéma thérapeutique multimodal	1	108.77	schéma thérapeutique multimodal	Nom Adjectif Adjectif

Figure 2 – Liste des 23 premiers candidats-termes extraits de Termostat(article médical)

Candidat de regroupement	Fréquence	Score (Spécificité)	Variantes orthographiques	Matrice
milliard de dollars	26	95.44	milliard de dollars milliards de dollars	Nom Préposition Nom
hydrocarbures	6	90.66	hydrocarbures	Nom
hausse continue	1	89.2	hausse continue	Nom Adjectif
devises propres	1	89.2	devises propres	Nom Adjectif
biens d'équipements industriels	1	89.2	biens d'équipements industriels	Nom Préposition Nom Adjectif
déficit de production d'hydrocarbures	1	89.2	déficit de production d'hydrocarbures	Nom Préposition Nom Préposition Nom
milliards de dollars d'importations	1	89.2	milliards de dollars d'importations	Nom Préposition Nom Préposition Nom
ventes algériennes	1	89.2	ventes algériennes	Nom Adjectif
biens destinés	1	89.2	biens destinés	Nom PPAJ
douanes algériennes reprises	1	89.2	douanes algériennes reprises	Nom Adjectif PPAJ
recettes confortables	1	89.2	recettes confortables	Nom Adjectif
moyens de paiement à hauteur	1	89.2	moyens de paiement à hauteur	Nom Préposition Nom Préposition Nom
importations à hauteur	1	89.2	importations à hauteur	Nom Préposition Nom
demi-produits	1	89.2	demi-produits	Nom
importations globales algériennes	1	89.2	importations globales algériennes	Nom Adjectif Adjectif
importations	10	77.4	importations	Nom
dollars	34	70.46	dollars	Nom
biens d'équipement	2	53.5	biens d'équipement	Nom Préposition Nom
milliard	28	49.35	milliard milliards	Nom
économie algérienne	1	44.59	économie algérienne	Nom Adjectif
biens alimentaires	1	44.59	biens alimentaires	Nom Adjectif

Figure 3 – Liste des 21 premiers candidats-termes extraits de Termostat (article économique)

## 7 Évaluation

Pour l'expertise de notre expérimentation, nous avons créé deux listes de 200 mots (Cf. annexe, appendice c), compilant les résultats d'extraction des deux articles. Nous avons mis comme consigne de classer ces 400 mots dans les trois lexiques cités en supra. Nous devons classer chaque mot dans un lexique au minimum et dans tous au maximum.

Candidat de regroupement	fréq uence	%	LP	LT	LG
Souffrent - <i>Verbe</i>	1	2%	-	-	+
Douleur - <i>Nom</i>	20	35%	+	-	-
Douleur post-opératoire <i>Nom Adjectif</i>	20	35%	-	+	-
Prothèse de genou <i>Nom, Préposition Nom</i>	6	11%	-	+	-
Groupe de travail d'une quinzaine <i>Nom Préposition Nom Adjectif</i>	1	2%	-	-	+

**Tableau 1-** Exemple de grille d'évaluation

Candidat de regroupement	fréq uence	%	LP	LT	LG
Fléchissent- <i>Verbe</i>	2	3%	-	-	+
importation- <i>Nom</i>	26	36%	-	+	+
Devises propres- <i>Nom Adjectif</i>	14	19%	-	+	+
Milliard de dollars - <i>Nom, Préposition Nom</i>	12	17%	-	-	+
Déficit de production - <i>Nom Préposition Nom Adjectif</i>	2	3%	+	+	+

**Tableau 2-** Exemple de grille d'évaluation

Dans cet abrégé de grille d'évaluation, la première colonne présente le candidat terme (CT) sous sa forme lemmatisée suivie de son étiquetage de catégorie syntaxique (*N* pour nom, *V* pour verbe, *NA* pour nom adjectif, *NP* pour nom préposition nom et *NPNA* pour nom préposition nom adjectif). La deuxième et la troisième colonne représentent respectivement la fréquence du CT et son pourcentage. Les trois autres colonnes ont pour fonctions de caractériser les lexiques maintenus dans l'expérimentation.

## 8 Résultats

### 8.1 Analyse de l'expertise

Pour les verbes, nous étions en accord sur 47 des 200 candidats et de ce fait 23 sont validés et 24 sont invalidés comme éléments du LP.

Pour les noms, nous avons retenu 156 des 200 candidats, 96 sont validés et 60 sont invalidés comme éléments du LP.

Nous comparons ci-dessous les deux formules statistiques émises dans les deux figures 2 et 3 citées en supra, nous observons les rangs d'extraction, par rapport aux trois critères utilisés (LP, LT, LG) des différents mots de nos listes, le mot de rang 1 (*Douleur et milliard de dollars*) étant considéré comme l'élément le plus caractéristique du LP avec une occurrence respective de 22 et 60.

En examinant la répartition de ces occurrences par article, nous pouvons dégager un problème récurrent, répétitif lié aux acceptions variées (*V, mot, PA, PmA* etc.) que peut recouvrir un CT. Par exemple le mot *dollar* a une fréquence totale dans l'article économique de notre corpus de 60 occurrences. D'autres exemples plus complexes peuvent être atteints, par exemple le cas du CT *douleur*, il peut avoir plusieurs sens (*douleur post opératoire, douleur suite et douleur organisée*). Nous pouvons donc observer qu'aucun calcul n'est suffisant pour valider ou invalider de façon certaine et propice un candidat CT.

Appartenance au LP	valid é	Invalidé	Accord
Verbes	23	24	47
Noms	96	60	156

## 8.2 Interprétation des résultats

Après avoir relaté cette analyse relative aux lexiques retenus, nous avons pu dégager un certain nombre de points de vue qui feront l'objet de la suite de notre contribution.

Une première approche consiste à ramener le concept de « langue de spécialité » à celui de « terminologie », donc à réduire les caractéristiques des LP à des nomenclatures, au plan lexical des textes spécialisés.

Le problème posé par ce type de critère est que la plupart des chercheurs qui l'ont utilisé ont précisé, que les langues de spécialité ont tout de même un « style » particulier, certaines tournures de phrases leur appartenant en propre. Le malaise n'est pas dissipé. Par ailleurs, affirmer que le critère de « langue de spécialité LP » se ramène à celui de « terminologie LT » ou de « nomenclature » pose le même problème que de dire qu'il ne se ramène pas à « terminologie », car tant qu'on ne disposera pas de descriptions exhaustives dans plusieurs domaines, il est difficile de soutenir l'un ou l'autre point de vue.

Nous croyons que la réduction de LP à la notion de « terminologie » est due à une méconnaissance des autres faits linguistiques. Les LSP sont des niveaux de langue, des styles particuliers.

Une deuxième approche consiste à ranger les LSP parmi les langues spéciales au même titre que l'argot. D'autres considéreront les LSP comme étant un niveau de langue au même titre que la langue familière, soutenue, populaire, etc., la langue d'un groupe particulier ou un dialecte social.

Enfin, certains reconnaissent un style particulier à une langue de spécialité ou aux langues scientifiques et techniques en général. Les observations que nous venons d'évoquer ne règlent pas le problème théorique qui se pose.

À notre point de vue, parler de niveau de langue, de style particulier, de dialecte social ou de langue spéciale, parler des LSP en termes banals ou

encore les condamner<sup>43</sup>, c'est tout de même reconnaître qu'il existe des différences par rapport à une autre langue, une marge avec laquelle on ne se sent pas à l'aise, sans toutefois dire en quoi consiste cette marge. Parler de conception méthodologique, ou de démarche ne fait qu'atténuer le problème et évite l'utilisation de LG dans l'expression langue de spécialité. Langue de spécialité par opposition à langue usuelle

Une troisième approche consiste à examiner la langue de spécialité en l'opposant à d'autres langues ou discours comme ce qu'on nomme langue générale LG, langue usuelle, langue courante, langue d'usage, langue ordinaire, langue commune ou langue quotidienne, comme on définit le terme en l'opposant à mot ou unité lexicale.

Quoique nous ne le disons pas clairement, il semble que toutes ces lexiques décelés de notre corpus (LP, LT, LG.) soient des façons d'usage de la langue standard. L'approche voulant comparer la langue de spécialité et la langue usuelle consiste en quelque sorte à mesurer les différences qui existent entre ces deux ensembles. Les points de vue émis consistent à dire que :

La langue de spécialité et la langue générale s'excluent (la langue de spécialité n'est pas de la langue générale et la langue générale est tout ce qui n'est pas de la langue de spécialité).

la langue de spécialité utilise un nombre restreint des ressources offertes par la langue usuelle , LSP est un élément de l'ensemble de la langue générale.

la langue de spécialité, en plus d'utiliser un nombre restreint des ressources de la langue générale, peut posséder certains traits inexistantes en langue générale.

---

<sup>43</sup> ÉTIEMBLE René, le jargon des sciences, Paris, Harman, 1966.

## Conclusion Générale

Notre mémoire s'inscrit dans le cadre de l'enseignement universitaire. Nous avons soulevé la problématique d'une méthodologie d'enseignement pratiquée actuellement dans les cours de langues de spécialité LSP. Nos motivations pour mener ces recherches ont également été soulignées : le lexique spécialisé devait inévitablement être enseigné de façon systématique aux étudiants du département de français puisqu'il occupait une place centrale dans les textes spécialisés.

En introduction, les objectifs et les hypothèses de cette contribution ont été mis en évidence. Du fait de la conception d'une méthodologie d'enseignement-apprentissage d'un lexique LSP, nous visons à aider les apprenants à développer :

Leur capacité à appréhender-distinguer les sens des termes ;

Leurs habiletés à utiliser le terme le plus approprié en fonction du contexte.

Quant aux enseignants, nous comptons les assister dans la formation des apprenants du département de français en leur procurant des outils et des moyens pédagogiques. Nous avons précisé notre intérêt pour l'étude des problèmes de termes et phraséologie difficultés auxquelles font face les traducteurs lors d'une traduction.

Notre mémoire s'articule autour des deux hypothèses suivantes :

H1 : *Le discours médical et le discours économique regorgeraient-ils des unités phraséologiques, mais dans quelles constructions et combinaisons entrent-elles ? S'agit-il de locutions, d'expressions ou plutôt de collocations ?*

H2 : *Une meilleure connaissance des spécificités de LSP serait nécessaire pour adopter une didactique visant à proposer une pédagogie efficace répondant aux besoins des apprenants.*

Afin de vérifier, ou d'infirmer, les hypothèses présentées ici, et de juger, sur le plan empirique, de leur utilité pédagogique, il faudra trouver le moyen « d'objectiviser » l'analyse de notre expérimentation. L'institution injonctive universitaire dont le principe est adopté au niveau ministériel, sera ainsi appelée à jouer un rôle important pour la recherche en didactique linguistique. La réforme pédagogique récente en Algérie a rendu encore plus urgent le débat sur les spécificités des langues de spécialités.

De ce fait, nous concluons que la LSP étant désormais obligatoire dans toutes les différentes filières, il faudrait adapter l'enseignement en conséquence. Malheureusement, il n'y a toujours pas de consensus concernant les principes

didactiques à adopter. En l'absence d'un programme susceptible de répondre aux besoins spécifiques dans le secteur, de nombreux étudiants se trouvent paralyser devant cette LSP. Au lieu de profiter des cours proposés, ils considéreront la langue comme un obstacle supplémentaire, ce qui ne pourra que compliquer la tâche du pédagogue.

De ce point de vue, le débat entre les tenants de l'enseignement terminologique et ceux qui préconisent plutôt l'enseignement de la langue générale semble avoir lieu sur de fausses bases. En effet, il faut éviter de voir le contenu disciplinaire d'un lexique LP/LT et d'un lexique LG comme deux lexiques séparés. Selon les principes proposés lors de notre problématique, il ne peut être question de choisir entre deux conceptions considérées toutes les deux comme insatisfaisantes ; il faut plutôt chercher à intégrer des approches didactiques interdépendantes.

Cette conclusion aura, espérons-le, permis de faire avancer le débat en précisant les problèmes théoriques, et en montrant ainsi l'absence de certitudes en didactique des LSP. Elle a permis également de faire apparaître l'importance de la langue générale pour la recherche sur une méthodologie des langues spécialisées, comme pour la réflexion sur la didactique linguistique.



# **Références bibliographiques**

## Références bibliographiques :

### Les ouvrages :

- *BENSON Paul, introduction: autonomy and independence in language learning, Harlow, (1997)*
- *CABRÉ Maria Térésa, Terminologie : théories, méthodes et applications, 1998*
- *CABRÉ, Maria Teresa, La terminologie : théorie, méthode et applications, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin, 1998*
- *CORNU Gérard, Linguistique juridique, Edition Montchrestien, 1990*
- *DROUIN Patrick, article «Terminology », January 2003*
- *DUBOIS Jean et AL, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994*
- *ÉTIEMBLE René, le jargon des sciences, Paris, Harman, 1966.*
- *HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood, system and function in language, Oxford university press, 1976.*
- *GALISSION Robert & COSTE Daniel, Dictionnaire de didactique des langues, 1973*
- *GROSSMANN Francis et TUTIN Agnès, Les Collocations : analyse et traitement, Amsterdam, Éditions de Werelt, 2003*
- *GUILBERT Louis, la créativité lexicale, Paris 1975*
- *JOHSUA Samuel et DUPIN Jean Jacques, Représentations et modélisations : le « débat scientifique » dans la classe et l'apprentissage de la physique, Berne, 1989.*
- *KOCOUREK Rostislav, la langue française de la technique et de la science, Wiesbaden, 1991*
- *LAFON Robert, Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, presses universitaires de France, Paris, 1963*
- *LERAT Pierre, les langues spécialisées, 1995, Paris, PUF*
- *LERAT Pierre, Les langues spécialisées, PUF, collection linguistique nouvelle, 1995*
- *LERAT Pierre, Les langues spécialisées, PUF, collection linguistique nouvelle, 1995*
- *LERAT Pierre, Les langues spécialisées, PUF, collection linguistique nouvelle, 1995*

- L'HOMME Marie-Claude, caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport à la collocation de langue générale, conférence paper, janvier (1998)
- L'HOMME Marie-Claude, la terminologie, les presses de l'université de Montréal, 2004
- MAILLET Normand, Caractérisation lexicale de la langue technique québécoise, Université de Sherbrooke, Projet de thèse, 1998
- MAINGUENEAU Dominique, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette, Paris, 1976
- MARTINET André, Élément de linguistique générale Paris, Armand Colin, col. Cursus, 4<sup>e</sup> édition, 2005
- MIALARET Gaston, Vocabulaire de l'éducation, Paris, PUF, 1979
- PAVEL Silvia, Changement sémantique et terminologie, Presses de l'université de Montréal, 1991
- PIERON Henri, la psychologie de l'orientation professionnelle, 1963
- RONDEAU Guy, Introduction à la terminologie, Centre éducatif et culturel, 1981
- RONDEAU Guy, introduction à la terminologie, Québec, 1991
- ROBINAULT Karine, Introduction à la didactique, Master Didactiques et Interactions Octobre 2006.

**Les sites :**

- <http://termostat.ling.umontreal.ca/index.php> consulté le 12/04/2019
- <http://www.analyse-du-discours.com/la-notion-de-discours> consulté le 14/04/2019
- [http://laboiteasaussure.fr/langage\\_langue\\_parole.htm](http://laboiteasaussure.fr/langage_langue_parole.htm) consulté le 20/04/2019
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180> consulté le 20/04/2019
- <https://www.linternaute.fr> consulté le 20/04/2019
- <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page7.htm> consulté le 21/04/2019
- [https://www.researchgate.net/publication/283303729\\_Colloctions\\_en\\_contexte\\_extraction\\_et\\_analyse\\_contrastive](https://www.researchgate.net/publication/283303729_Colloctions_en_contexte_extraction_et_analyse_contrastive). consulté le 15/02/2019
- <http://termostat.ling.umontreal.ca/index.php> consulté le 12/04/2019
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/didactique/25366> consulté le 19/04/2019

- [http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.wang\\_ml&part=106803](http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.wang_ml&part=106803) consulté le 01/05/2019
- <http://www.linternaute.fr>> Dictionnaire le 01/05/2019
- Jenn81C <http://resources-crpe.com> consulté le 19/05/2019
- [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com)

**Les personnes sources :**

- BOUKHAL Miloud, Docteur en traduction au centre universitaire de Naama.
- NEKHOUE BELALEUG Abdelkader, Docteur en didactique des langues étrangères au centre universitaire de Naama.

## **Annexes :**

### **Article économique**

21 juillet 2016 à 10 h 00 min 0

Thème : 11 milliards de dollars au premier semestre 2016

Les différentes mesures prises par le gouvernement pour réduire les importations semblent dérisoires au vu de la hausse continue du déficit commercial, qui a atteint 10,83 milliards de dollars au premier semestre 2016 contre un déficit de 8,51 milliards de dollars à la même période de 2015, soit une hausse de 27,2%, selon les données des Douanes algériennes reprises par l'APS.

Le recul des importations est en fait quasi annulé par la baisse des exportations d'hydrocarbures, qui fléchissent en volume et en valeur faisant craindre un impact négatif plus accentué que prévu sur la balance des paiements en 2016. La balance commerciale avait déjà connu un énorme déficit en 2015 avec 13,71 milliards de dollars, loin de l'excédent de 4,3 milliards de dollars enregistré en 2014.

La baisse des cours du pétrole, qui peinent à retrouver de la vigueur, et le déficit de production d'hydrocarbures pénalisent l'Algérie, qui n'a enregistré, selon les services des Douanes, qu'un taux de couverture des importations par les exportations de 54% durant les six premiers mois de 2016 contre 69% durant le 1er semestre 2015. Il est à noter plus globalement que le déficit de la balance commerciale a atteint 8,18 milliards de dollars contre un excédent de 2,31 milliards de dollars au titre du premier semestre 2014.

Les exportations ont ainsi nettement reculé à 12,68 milliards de dollars durant les six premiers mois 2016 contre 18,93 milliards de dollars sur la même période de 2015 (-33,02%), soit un recul de 6,25 milliards, selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. Les importations se sont également réduites en s'établissant à 23,51 milliards de dollars contre 27,445 milliards de dollars (-14,34%), en baisse de 3,93 milliards, précise la même source.

La diversification de l'économie reste un objectif lointain de l'économie algérienne, encore sous l'emprise de sa dépendance aux hydrocarbures qui ne permettent plus à l'Etat d'engranger les recettes confortables depuis la chute des cours du pétrole. Ainsi, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger pour une part de 93,55% du volume global des exportations, avec un montant de 11,86 milliards de dollars durant les six premiers

mois, contre 17,868 milliards de dollars à la même période de 2015 (-33,62%), soit une baisse de 6 milliards de dollars.

Les exportations hors hydrocarbures, qui ont représenté 6,45% du montant global des exportations, ont diminué à 818 millions de dollars, en baisse de 22,83% par rapport aux six premiers mois de 2015. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 624 millions de dollars (contre 846 millions), des biens alimentaires avec 129 millions de dollars (contre 150 millions), des produits bruts avec 34 millions de dollars (contre 50 millions), des biens d'équipements industriels avec 22 millions de dollars (contre 8 millions) et des biens de consommation non alimentaires avec 9 millions de dollars (contre 6 millions).

Pour ce qui est des importations, tous les groupes de produits ont connu une baisse durant la première moitié de l'année en cours. Les produits alimentaires ont reculé à 4,041 milliards de dollars (-21,09%), les biens d'équipement à 8,031 milliards de dollars (-15,28%), les biens destinés à l'outil de production à 7,330 milliards de dollars (-11,65%) et les biens de consommation non alimentaires à 4,107 milliards de dollars (-9,70%).

Sur les 23,51 milliards de dollars d'importations enregistrées, 13,62 milliards de dollars ont été payé par cash (57,94% des importations), soit un recul de 16,8% des règlements par cash par rapport à la même période de 2015. Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 37,93% pour un montant de 8,917 milliards de dollars, en baisse de 13,7%, tandis que les comptes en devises propres ont financé à hauteur de 2 millions de dollars, en baisse de 87,5%. Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à hauteur de 970 millions de dollars, en baisse de 32,88%.

Les Douanes précisent par ailleurs que l'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires, suivis de l'Espagne, la France, les Etats-Unis et le Canada. Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 4,167 milliards de dollars (17,73% des importations globales algériennes entre janvier et juin), suivie de la France avec 2,684 milliards de dollars (11,42%), de l'Italie avec 2,405 milliards de dollars (10,23%), de l'Espagne avec 1,861 milliard de dollars (7,92%) et de l'Allemagne avec 1,334 milliard de dollars (5,67%).

#### **Appendice B : Article B**

03 avril 2016 à 10 h 00 min 1

### Thème : Un nouveau consensus thérapeutique algérien bientôt adopté

Un groupe de travail d'une quinzaine de personnes chargé de la prise en charge de la douleur post-opératoire se chargera de mettre en place les recommandations conformément aux guidelines internationales, lesquelles seront publiées dans un journal médical officiel.

Ce groupe se réunira deux fois par an sur une durée d'une année et demie. L'annonce a été faite, hier, en marge des travaux du workshop de prise en charge de la douleur organisé par les laboratoires Pfizer, dans le cadre des programmes de formation continue médicale. La douleur post-opératoire, ont expliqué les spécialistes, est responsable de 38% des admissions et des réadmissions non planifiées à l'hôpital à la suite d'une chirurgie ambulatoire. «80% des patients qui subissent une chirurgie souffrent de douleurs post-opératoires, la douleur devient chronique chez 10 à 50% d'entre eux», a-t-on précisé.

Pour les spécialistes, la douleur, quelle que soit son intensité, doit être prise en charge et les moyens thérapeutiques sont aujourd'hui disponibles dans les différentes formes et soulagent de manière significative ces douleurs. «Il n'y a pas de raison pour que des patients souffrent de douleurs», a souligné le Dr Ammar Salti, chef d'unité de la douleur et de l'anesthésie loco-régionale, à l'hôpital militaire Zayed, à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Rappelant que la prise en charge de la douleur était basée jusque-là sur les morphiniques, les Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), paracétamol et anesthésiques locaux, mais non sans effets sur la qualité de vie des patients, lesquels sont exposés à des répercussions psychomotrices, vertiges, perturbations de la fonction gastro-intestinale, risque d'hémorragie, etc.

Il signale que «de nouvelles alternatives thérapeutiques utilisées ailleurs dans le monde depuis plusieurs années ont montré leur efficacité dans la prise en charge de la douleur post-opératoire et avec moins d'effets secondaires», a-t-il indiqué. Le Dr Salti a expliqué que ces dernières telles que le Parecoxib ont un impact considérable par rapport à l'utilisation des morphiniques.

«En utilisant la nouvelle molécule, on peut réduire de 28% l'utilisation d'un morphinique dans le cas de la prise en charge de la douleur post-opératoire suite à une prothèse de genou. C'est encore plus significatif lorsqu'il s'agit du traitement de la douleur suite à une hystérectomie (36%) ou la prothèse de la hanche avec 39%», a-t-il indiqué et de préciser que le bénéfice est tout aussi important parce que les effets secondaires sont également réduits. Il a plaidé pour l'utilisation de l'anesthésie loco-

régionale au lieu d'une anesthésie générale pour certaines interventions chirurgicales pour justement permettre au patient d'être mieux traité car il pourra participer à sa prise en charge, notamment la douleur.

«Dès que cela est possible, il faut le faire car il faut savoir que la douleur est différente d'une pathologie à une autre. La douleur au niveau de la hanche est différente de celle du genou. Le schéma thérapeutique multimodal est le mieux indiqué dans la prise en charge de la douleur post-opératoire», s'est-il adressé aux médecins anesthésistes-réanimateurs venus des différents services des établissements publics de santé à travers le territoire national.

The screenshot shows the 'Résultats' page of the TernoStat application. The page title is 'thme\_11\_milliards\_de\_dollars\_au\_premier\_semestre\_2016'. The main heading is 'Résultats'. Below the heading, there are tabs for 'Liste des termes', 'Nuage', 'Statistiques', 'Structuration', and 'Bigrammes'. The main content is a table with the following columns: 'Candidat de regroupement', 'Fréquence', 'Score (Spécificité)', 'Variantes orthographiques', and 'Matrice'. The table lists various terms related to the theme, such as 'milliard de dollars', 'hydrocarbures', 'hausse continue', etc., along with their respective frequencies and scores.

Candidat de regroupement	Fréquence	Score (Spécificité)	Variantes orthographiques	Matrice
milliard de dollars	26	95.44	milliard de dollars milliards de dollars	Nom Préposition Nom
hydrocarbures	6	90.66	hydrocarbures	Nom
hausse continue	1	89.2	hausse continue	Nom Adjectif
devises propres	1	89.2	devises propres	Nom Adjectif
biens d' équipements industriels	1	89.2	biens d' équipements industriels	Nom Préposition Nom Adjectif
déficit de production d' hydrocarbures	1	89.2	déficit de production d' hydrocarbures	Nom Préposition Nom Préposition Nom
milliards de dollars d' importations	1	89.2	milliards de dollars d' importations	Nom Préposition Nom Préposition Nom
ventes algériennes	1	89.2	ventes algériennes	Nom Adjectif
biens destinés	1	89.2	biens destinés	Nom PPAJ
douanes algériennes reprises	1	89.2	douanes algériennes reprises	Nom Adjectif PPAJ
recettes confortables	1	89.2	recettes confortables	Nom Adjectif
moyens de paiement à hauteur	1	89.2	moyens de paiement à hauteur	Nom Préposition Nom Préposition Nom
importations à hauteur	1	89.2	importations à hauteur	Nom Préposition Nom
demi-produits	1	89.2	demi-produits	Nom
importations globales algériennes	1	89.2	importations globales algériennes	Nom Adjectif Adjectif
importations	10	77.4	importations	Nom
dollars	34	70.46	dollars	Nom
biens d' équipement	2	53.5	biens d' équipement	Nom Préposition Nom
milliard	28	49.35	milliard milliards	Nom
économie algérienne	1	44.59	économie algérienne	Nom Adjectif
biens alimentaires	1	44.59	biens alimentaires	Nom Adjectif

Liste des termes

Article économique

Thème : 11milliards de dollars au premier semestre 2016.



Corpus >> thme\_11\_milliards\_de\_dollars\_au\_premier\_semestre\_2016

# Résultats

Nombre de termes: 63

**Matrices**

- Nom= 25 (40 %)
- Nom Adjectif= 13 (21 %)
- Nom Préposition Nom= 9 (14 %)
- Adjectif= 4 (6 %)
- PPAdj= 3 (5 %)
- Nom Préposition Nom Préposition Nom= 3 (5 %)
- Verbe= 2 (3 %)
- Nom Adjectif Adjectif= 1 (2 %)
- Nom PPAdj= 1 (2 %)
- Nom Préposition Nom Adjectif= 1 (2 %)
- Nom Adjectif PPAdj= 1 (2 %)

Statistiques

Article économique

Thème : 11 milliards de dollars au premier semestre 2016

Corpus >> thme\_un\_nouveau\_consensus\_thrapeutique\_algrien\_bientt\_adopt

# Résultats

Nombre de termes: 57

**Matrices**

- Nom= 17 (30 %)
- Nom Adjectif= 15 (26 %)
- Adjectif= 7 (12 %)
- Nom Préposition Nom= 6 (11 %)
- Nom Adjectif PPAdj= 3 (5 %)
- Nom Adjectif Adjectif= 3 (5 %)
- PPAdj= 2 (4 %)
- Nom Nom= 1 (2 %)
- Nom PPAdj= 1 (2 %)
- Verbe= 1 (2 %)
- Nom Adjectif Préposition Nom Préposition Nom= 1 (2 %)

Statistiques

Article médical

Thème : Un nouveau consensus thérapeutique algérien bientôt adopté

TermoStat - Liste des termes

Non sécurisé | termostat.ling.umontreal.ca/display\_results.php?file=thme\_un\_nouveau\_consensus\_thrapeutique\_algrien\_bientt\_adopt.txt.tt.terms&tri=4&test=spec

Corpus >> thme\_un\_nouveau\_consensus\_thrapeutique\_algrien\_bientt\_adopt

# Résultats

Liste des termes | Nuage | Statistiques | Structuration | Bigrammes

Candidat de regroupement	Fréquence	Score (Spécificité)	Variantes orthographiques	Matrice
douleur post-opératoire	5	437.79	douleur post-opératoire	Nom Adjectif
morphinique	3	243.21	morphinique morphiniques	Adjectif
anesthésie loco-régionale	2	230.73	anesthésie loco-régionale	Nom Adjectif
douleur	17	132.37	douleur douleurs	Nom
répercussions psychomotrices	1	108.77	répercussions psychomotrices	Nom Adjectif
anesthésiques locaux	1	108.77	anesthésiques locaux	Nom Adjectif
stéroïdiens	1	108.77	stéroïdiens	Adjectif
fonction gastro-intestinale	1	108.77	fonction gastro-intestinale	Nom Adjectif
établissements publics de santé à travers	1	108.77	établissements publics de santé à travers	Nom Adjectif Préposition Nom Préposition Nom
guidelines internationales	1	108.77	guidelines internationales	Nom Adjectif
prothèse de genou	1	108.77	prothèse de genou	Nom Préposition Nom
journal médical officiel	1	108.77	journal médical officiel	Nom Adjectif Adjectif
consensus thérapeutique algérien	1	108.77	consensus thérapeutique algérien	Nom Adjectif Adjectif
douleur organisé	1	108.77	douleur organisé	Nom PPAJ
médecins anesthésistes-réanimateurs venus	1	108.77	médecins anesthésistes-réanimateurs venus	Nom Adjectif PPAJ
emirats arabes unis	1	108.77	emirats arabes unis	Nom Adjectif PPAJ
workshop de prise	1	108.77	workshop de prise	Nom Préposition Nom
chirurgie ambulatoire	1	108.77	chirurgie ambulatoire	Nom Adjectif
alternatives thérapeutiques utilisées	1	108.77	alternatives thérapeutiques utilisées	Nom Adjectif PPAJ
douleur suite	1	108.77	douleur suite	Nom Nom
schéma thérapeutique multimodal	1	108.77	schéma thérapeutique multimodal	Nom Adjectif Adjectif

Taper ici pour rechercher

Liste des termes

Article médical

Thème : Un nouveau consensus thérapeutique algérien bientôt adopté<sup>44</sup>

<sup>44</sup> <http://termostat.ling.umontreal.ca/index.php>.

## Table des matières

Remerciement .....	2
Dédicaces .....	3
Introduction générale .....	4
Problématique de la recherche .....	6
Les hypothèses : .....	6
Méthodologie .....	7
Corpus .....	8
Chapitre I .....	9
Cadre théorique .....	9
Définitions notionnelles et constats .....	9
1    C'est quoi la didactique ? .....	12
1.1    Le triangle didactique : .....	13
1.2    Constat : .....	14
2    Qu'est ce qu'une langue ? C'est quoi une langue de spécialité ? .....	14
2.1    Définition de la langue : .....	14
2.2    Qu'est ce qu'une langue de spécialité (LSP) ? .....	15
2.3    Les caractéristiques de la langue de spécialité .....	17
2.3.1    Caractéristiques lexicales des L S P : .....	17
2.3.2    Caractéristiques sémantiques des L S P : .....	18
3    La terminologie en langues de spécialité .....	19
3.1    Constat : .....	20
4    C'est quoi un discours ? .....	21
4.1    Qu'est ce qu'un discours spécialisé ? .....	21
4.2    Constat : .....	22
5    Constat général : .....	22

Chapitre II.....	23
Cadre expérimental.....	23
Conception pédagogique des langues spécialisées (cours modèle).....	23
6 Extraction des unités terminologiques.....	24
7 Évaluation.....	27
8 Résultats.....	28
8.1 Analyse de l'expertise.....	28
8.2 Interprétation des résultats.....	29
Conclusion Générale.....	31
Références bibliographiques :.....	34
Les ouvrages :.....	34
Les sites :.....	35
Les personnes sources :.....	36
Annexes :.....	37

## **Résumé :**

L'objectif de ce mémoire est de porter un regard sur la langue de spécialité et l'apport de son enseignement aux apprenants du département de français. Pour ce faire, nous avons tenté de définir la langue de spécialité au sens linguistique pour en dégager ses différentes caractéristiques. Ensuite nous aborderons ses différentes approches. Nous démontrerons cependant que ce n'est pas au seul niveau de la terminologie que la spécificité des langues de spécialité s'affirme. Car d'autres traits particuliers marquent aussi la sémantique et l'organisation ainsi que le fonctionnement du discours spécialisé à savoir la rédaction technique comme fondement didactique à l'apprentissage en pareille matière.

### **Mots clés :**

Langue de spécialité, rédaction technique, didactique, terminologie, approches, discours spécialisé.

## **Abstract:**

The objective of this thesis is to take a look at the language of specialty and the contribution of its teaching to the learners of the French department. To do this we tried to define the language of specialty in the linguistic sense to identify its different characteristics. Then we will discuss his different approaches. We will show, however, that it is not only at the terminology level that the specificity of the specialty language asserts itself. For other particular traits also mark the semantics and organization as well as the functioning of the specialized speaks namely technical writing as a didactic basis for learning in this field.

### **Keywords:**

Specialty language, technical writing, didactic, terminology, approaches, specialized speaks.

## **الملخص:**

الغرض من هذه الأطروحة هو إلقاء نظرة على لغة التخصص و على مساهمة تدريسها لطلبة قسم اللغة الفرنسية للقيام بذلك حاولنا التطرق الى تعريف التخصص من حيث معناها اللغوي من أجل استخراج مختلف خصائصها و مميزاتها. بعد ذلك, نتناول جوانب مناهجها المختلفة. و لكن لا ننسى أن نبين بأن خصوصية لغة التخصص لا تتمحور فقط على المصطلحات و هذا لوجود عوامل أخرى خاصة توضح دلالة و تنظيم و كذلك أداء الخطاب المتخصص و هي التحرير الفني كعامل تعليمي للتعلم في هذا المجال.

### **الكلمات المفتاحية:**

لغة التخصص, التحرير الفني, تعليمية, المصطلحات, المناهج, الخطاب المتخصص